

**SEMAINE
DE
L'INDUSTRIE** **2^e édition**



www.semaine.industrie.gouv.fr

du 19 au 25 mars 2012

Livret organisateur



L'industrie se mobilise pour valoriser son image, ses métiers et ses carrières

La deuxième édition de la semaine de l'industrie se tiendra dans toute la France du 19 au 25 mars 2012.

Elle permettra au grand public et en particulier aux jeunes de découvrir l'industrie et ses métiers, de rencontrer ses acteurs, de voir comment fonctionnent les sites industriels du 21ème siècle, prendre conscience du rôle structurant de l'industrie en France.

Il s'agit de contrebalancer le déficit d'image de l'industrie en France et de faire évoluer les comportements des jeunes, notamment lors des choix d'orientation professionnelle et à terme, de dynamiser les recrutements dans nos secteurs d'activité.

Découvrir l'industrie avec les industriels

Les entreprises industrielles constituent l'élément clé de la semaine de l'industrie, en organisant ou en contribuant à organiser des événements d'information et de sensibilisation sur l'industrie et ses métiers.

Journées portes ouvertes en entreprise - visites d'entreprises et de sites de formation – ateliers pédagogiques sur sites scolaires – forums des métiers – jeux, concours sur l'industrie – conférences, débats, etc...

C'est simple de participer !

- Vous demandez la labellisation de votre événement sur le site www.semaine.industrie.gouv.fr en quelques clics.
- Votre événement apparaît alors dans la liste des manifestations officielles et bénéficie d'une visibilité nationale.
- Vous recevez le kit de communication électronique de la semaine de l'industrie (logo, affiches, bannières, chemise, totem, lettre et tête, power-point...) pour renforcer votre communication.

Quelles sont les conditions pour être labellisé « Semaine de l'Industrie »?

1. L'événement doit se dérouler au moins partiellement entre le 19 et le 25 mars 2012 ;
2. Il doit être ouvert au grand public, aux jeunes ;
3. Il doit avoir pour objectif d'informer sur le thème de l'industrie ;
4. L'accès doit être gratuit.

Accueillir du public et notamment des jeunes pendant mon événement : comment et avec qui ?

Des comités de pilotage régionaux ont été créés par les Préfectures, auxquels participent les partenaires de la Semaine de l'Industrie: Direcctes, Organisations professionnelles, Chambres consulaires, Pôle emploi, Rectorat, Partenaires sociaux...

Vous pouvez contacter votre Préfecture pour toute information à ce sujet.

Comment faire connaître mon événement au-delà de la labellisation ?

1. Marquez votre participation à la Semaine de l'Industrie en utilisant le kit de communication sur vos supports papier, internet, mail... ;
2. Contactez les sites scolaires/les sites de formation à proximité. Proposez-leur de participer à votre événement ;
3. Informez vos interlocuteurs locaux: Mairie, Pôle Emploi, Chambre consulaire, Organisation professionnelle, et la Presse locale.

La Semaine de l'industrie édition 2011, ce sont :

près de **1 500 événements**
sur l'ensemble du territoire

plus de **100 000**
participants

plus de **45 000 visites**
sur le **site internet**

93% des organisateurs souhaitent
réitérer l'initiative en 2012

23% des Français de 18 ans et plus ont entendu parler de la
« promotion du secteur de l'industrie et de ses métiers, notamment
dans le cadre de la Semaine de l'industrie »

(Données 2011)

Le réseau des partenaires de la semaine de l'industrie se mobilise à vos côtés

GFI	Ministère de l'Economie, des	Ministère de l'Education	
PFA	Finances et de l'Industrie	nationale, de la Jeunesse et de	
ACFCI	Ministère du Travail, de	la Vie associative	CFDT
CGPME	l'Emploi	Ministère de l'Enseignement	CFE-CGC
ELLES BOUGENT	et de la Santé	supérieur et de la Recherche	CFTC
MEDEF		POLE-EMPLOI	FO Métaux
Syntec Ingénierie			
EPV			

Contact : contact-semaine-industrie.dgcis@finances.gouv.fr

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.semaine.industrie.gouv.fr